https://www.ville-sevran.fr/actualites/nouveaux-cursus-au-conservatoire

Nouveaux cursus au conservatoire

Les conservatoires de Sevran et d'Aulnay s'associent pour proposer deux nouveaux cursus en septembre : un cycle diplômant et des classes préparatoires à l'enseignement supérieur. Les inscriptions sont ouvertes.

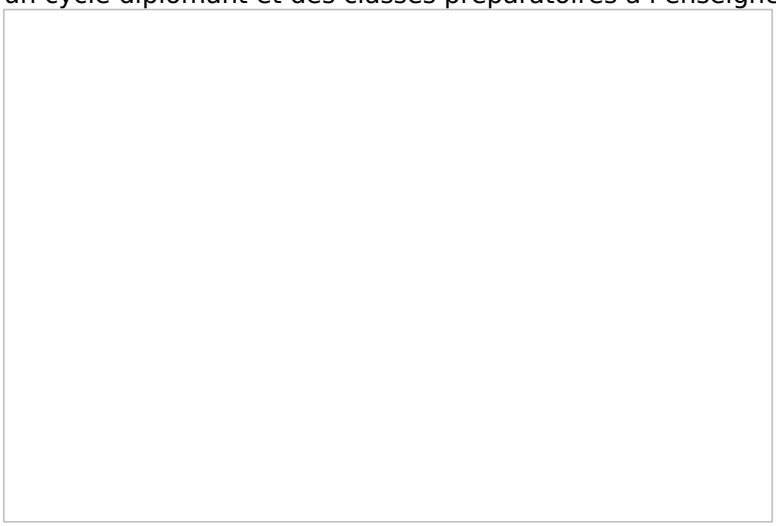

Jusqu'à maintenant, le Conservatoire de Sevran ne proposait ni cursus diplômant, ni cursus professionnalisant. Étiqueté « à rayonnement communal », le conservatoire de notre ville n'était pas habilité à offrir ce type de parcours.

En s'associant à celui d'Aulnay-sous-Bois, classé quant à lui « à rayonnement départemental », c'est désormais possible.

Dès la prochaine rentrée, les élèves les plus aguerris pourront ainsi rejoindre une Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) en « Pratique instrumentale » ou « Direction d'orchestre ».

Le cycle diplômant décerne quant à lui un Diplôme National d'Études Musicales (DNEM) qui atteste d'un très haut niveau de compétences musicales et permet d'envisager la poursuite d'études dans le domaine.

Ces deux cursus se préparent en 2 à 4 ans avec à minima 750 heures de formation pour les CPES et 600 heures pour le Cycle diplômant. Dans les faits, cela représente entre 4 et 10 heures de cours par semaine.

Attention, ces deux nouveaux cursus d'excellence sont sélectifs et les places sont limitées (30 élèves par promotion) avec un concours d'entrée du 14 au 30 juin*.

Une ouverture vers les carrières musicales

« Ces cursus permettront aux élèves du territoire de tenter leur chance vers la professionnalisation ou la pratique amateur de haut niveau sans avoir à changer d'établissement », se réjouit Frédéric Robin, directeur du conservatoire de Sevran.

« Ces dernières années, beaucoup de nos très bons éléments qui auraient pu être tentés par une carrière musicale ont renoncé devant les difficultés logistiques et financières engendrées par un changement d'établissement. »

Bref, une très bonne nouvelle qui, en plus, sonne très bien....

**** Plus d'informations au 01 49 36 51 73, par mail cd-cpes [dot] asbs gmail [dot] com***

Toutes les informations
Publié le 16 mai 2023